



Mairie de Plainval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 17 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, les dix-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur BETHELMY Taylor, Maire.

Date de Convocation : 26/03/2026
Date d'affichage : 26/03/2026
Membres en Exercice : 11 Membres
Présents : 11 Membres
Membres votants : 11

Présents : Messieurs Taylor BETHELMY, Samuel DOVERGNE, Bertrand CAUWENBERGHS, Thierry LAUDE, Nicolas BAUDE, Mathieu HERTIER ; Mesdames Kathleen VENTURA, Véronique COINTREL, Marie-Thérèse LECUYER, Sylvie LEBLOND et Sandrine GIUDICI - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Madame Kathleen VENTURA

Délibération 30-2026

Approbation du Budget Primitif 2026

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de voter le budget primitif 2026 au chapitre

ADOpte le budget primitif 2026 qui se décompose comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 519 491.00

Recettes : 537 239.65

Section d'investissement :

Dépenses : 385 697.13

Recettes : 388 029.13

Plainval, le 21 avril 2026

Le Maire,

BETHELMY Taylor

